

**Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents
préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte
du 31 mars 2010**

Les actionnaires de la société Compagnie Internationale André Trigano sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le mercredi 31 mars 2010 à 14 heures 30 au siège de la société, 111 rue de Reuilly 75012 Paris.

L'avis de réunion ainsi que l'avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le texte des résolutions qui seront proposés au vote des actionnaires ont été publiés respectivement au BALO les 24 février et 15 mars 2010 ainsi que sur le site Internet de la Société (www.andre-trigano.com).

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société (www.andre-trigano.com).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R 225-88 et R 225-89 du code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée :

- au siège social, 111 rue de Reuilly 75012 Paris auprès de la Direction Juridique

Compagnie Internationale André Trigano
Société anonyme au capital de 4.924.800 euros
Siège Social : 111 rue de Reuilly 75012 Paris– 732 067 954 RCS